

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA
28 Août 1891.—No 42

LES DRAMES DU FOYER

(SUITE)

Le paon, trop fier pour mendier sa part, attendait qu'elle la lui portât, et pour la remercier, il faisait miroiter devant elle les pierreries de sa queue, tandis que ses plumes bruisaient, s'agitaient d'un mouvement continu. Elle se sentait tout environnée d'ailes battantes, de cous tendus, de becs avides, elle riait des appétits, des glotonneries, des colères envieuses de ce monde emplumé. Tandis qu'elle aidait Eugénie à jeter la provende à cette famille ailée, il lui semblait que, comme son amie, il lui serait possible de passer une partie de sa vie aux champs.

—Le monde est une convention, disait Mme de Reully, il nous enlève plus qu'il ne nous donne, j'y rentre, je m'y mêle, mais je me garde de m'y abandonner. Je m'abreuve à des sources d'inspiration et de grâce qu'il ne connaît jamais. Pourquoi m'exposerais-je à ses railleries ou à l'insulte des ses conseils ? Je ne pourrais pas plus le convaincre qu'il ne réussirait à me pervertir. Et cependant il faut que l'écrivain redoute l'isolement ; il doit se mêler aux travailleurs, aux producteurs des arts et des lettres. Il doit entendre de la belle musique, regarder de superbes toiles, se tenir au courant de ce qui se fait, se dit et s'écrit. S'il se sépare du mouvement, il s'amoindrit d'une façon fatale ; ainsi, quand la neige me chassera d'ici, je rentrerai à Paris, mais calmée, rassérénée, reposée.

Ici tout n'est douceur et joie. Tenez, Augustine, je n'ai qu'une porte à ouvrir et me voici à l'église... Ce voisinage de Dieu a une grande douceur. La voix de la cloche me parle en passant à travers les branches de mes sapins. Lorsque j'ai beaucoup travaillé à Paris, que puis-je faire pour me reposer ? Sortir ! Alors surgit la question de toilette ; l'ennui d'y songer, de s'en occuper, vous garde à la maison. Vos poumons manquent d'air, et ce n'est pas sur les étroits balcons de nos fenêtres que nous pouvons les emplir d'un souffle vivifiant. Aussi, la plupart du temps, exténuée, brisée de fatigue, je tombe sur une chaise longue, et j'y reste deux heures, m'efforçant de ne plus penser, et de clore les yeux sans évoquer devant moi des tableaux nouveaux. Ici, quand j'ai jeté la plume, je sors, je regarde les fleurs, je donne du grain aux poules, aux dindons de neige, j'ouvre le palais des lapins, et je tends aux mignonnes petites bêtes des bouquets de plantes aromatiques. Il n'est pas jusqu'à mes chiens qui ne me soient une distraction ; mon grand épagneul noir, à la tête fière, aux oreilles tombantes, à la queue empanachée, et dont les jambes sont garnies de long poil noirs luisants ; mon chien très beau, très gai me distrait à son tour. Il m'entoure de bonds joyeux, tout en déchirant un peu mes dentelles. Sa voix sonore me réjouit. Je l'ai élevé tout petit. Un soir, je l'apportai de Paris dans ma poche, il était gros comme le poing, et je l'ai élevé en le gâtant. Mais aussi comme il m'aime. Eh bien ! avant de venir ici je croyais que jamais je ne pourrais aimer une de ces fidèles bêtes. Il garde ma basse-cour ; je crois qu'il aimerait mieux aller à la chasse, mais enfin il remplit assez bien son service et nous sommes contents l'un de l'autre.

—Mais, demanda Augustine, si la vie de campagne est si saine pour l'esprit et pour le corps, pourquoi la plupart des écrivains n'y vivent-ils pas la moitié de l'année ?

—Il s'y mettent, répondit en riant Eugénie. Il devient à la mode parmi nous de jouer à l'homme de lettres campagnard. Alphonse Karr a mis les jardins en honneur plus encore que Delille. Seulement, ils se bornent à habiter une petite bourg. Moi j'ai la ferme, la vacherie, les jeunes génisses à l'air bête, les moutons qui bêlent en vous léchant la main. Je m'ennuierais très positivement entre quatre murs sur lesquelles s'étaleraient quelques pauvres petits arbres. Je veux la liberté de l'espace, et j'ai tout cela ici.

—Peut-être as-tu choisi la meilleure part ! dit Augustine.

—Ne dis pas peut-être : certainement Paris est utile, indispensable même aux journalistes. La polémique se mout dans un cercle ardent qu'on ne peut franchir sans crainte de s'amoindrir. Mais nous ! Nous qui donnons à nos personnages une vie qui est en nous, nous pouvons dix fois mieux les enfanter les animer, les jeter dans leur moule, quand rien ne nous distrait d'une façon tyrannique et quand tout concourt à nous reposer.

Oui, la vie était douce, simple facile au Prieuré, et parfois Augustine et Eugénie se demandaient si Cécile n'y oublierait point Kasio, mais un matin celui-ci fit remettre sa carte à Mme Nanteuil.

Kasio possédait des séductions pour rendre compréhensible la folie obstinée de Cécile. Cette fois il voulait faire la conquête de sa mère, et il le tenta. Mais Augustine, tout en rendant justice aux qualités chevaleresques d'une nation qui a lutté sans trêves, pour sa liberté et pour sa foi, qui a eu ses héros, ses poètes et ses martyrs, comprenant le danger que présente le caractère des Slaves ; caractère odyoyant, rêveur, souvent faible quand il s'agit d'agir. Donnez un sabre à tout Polonais en lui désignant un but et en lui criant : — "Marche !" il ira. Mais rendu à la vie ordinaire, placé en face des besoins de chaque jour, de l'obligation du travail quotidien, il s'effraie comme un enfant que l'on fatigue, ou que l'on ennuie ; il déserte sa tâche, et se reprendra à rêver. Du reste, essentiellement poète, musicien, artiste, il possède un charme inexprimable, prenant et dangereux.

Kasio venait prier Augustine de fixer la date du mariage de Cécile.

Mme Nanteuil le fit sans empressement, avec une gravité froide.

—Monsieur, lui dit-elle, vous nous prenez notre fille, nous ne vous la donnons pas ; avant son départ pour la Belgique, son père a signé son consentement.

—Vous me pardonnerez, Madame, quand vous saurez que je la rends heureuse.

—Les filles qui se marient contre le gré de leurs parents ne le sont jamais.

—Mademoiselle Cécile a plus de confiance en moi.

—Cécile est un enfant qui ne connaît pas la vie.

—Tant mieux, je serai son guide en toute chose.

—Monsieur, reprit Mme Nanteuil, mon mari a bien voulu dispenser sa fille de lui adresser des sommations qui eussent été une honte... Mais il est un point sur lequel il n'a pas failli.

—Lequel ? Madame.

—Sa fille n'aura pas de dot.

—Je me réjouis d'avoir occasion de lui prouver une tendresse désintéressée.

—Etes vous donc riche ! Monsieur.

—Je le deviendrai.

—Que ferez-vous pour cela ?

—Je travaillerai, Madame.

—Voilà un mot bien vague ! répliqua Augustine en secouant la tête. Si vous étiez ingénieur, avocat, médecin, vous pourriez exercer ces professions libérales, peintre ou sculpteur, vous feriez des tableaux ou des statues... Mais prétendre travailler dans le vide, sans préparation, sans connaissances spéciales ! Vous vous abusez, Monsieur, si vous croyez cela faisable.

—J'ai la certitude d'occuper dans un mois un emploi de dix mille francs.

—Tant mieux, répondit Augustine, je le souhaite sans oser y croire.

—Me sera-t-il permis de voir ma fiancée ?

—Cécile est au jardin, Monsieur, vous pouvez la rejoindre.

Une demi-heure après deux voix chantaient la ballade de Dickievicz :

Dans un petit bois vert
Une jeune fille cueille des fraises ;
Sur un petit cheval gris
Passe un jeune seigneur.

Quand Kasio Vlinski quitta le Prieuré, il était convaincu que le mariage serait célébré huit jours plus tard à Paris.

Le docteur Toussaint mandé par Eugénie, accourut au Prieuré.

—Donnez-nous votre avis, lui dit-elle ; Victor Nanteuil a consenti au mariage de sa fille avant son triste duel avec Pharrès. Devons-nous tenter une démarche près de lui, croyez-vous possible que Cécile lui demande sa bénédiction ?

—N'y songez pas ! répondit le docteur, Darthos, Angèle et moi nous avons assez de peine à conjurer les fantômes ; s'il voyait sa fille, je ne répondrais plus de sa vie tant la colère pourrait envahir un cerveau si malade.

—Mais vous comptez le guérir, n'est-ce pas ?

—J'attends tout de Dieu, Madame.

—Vous oubliez votre science.

—Faible appoint, croyez-moi, dans une affaire si grave. Nous avons englouti la fortune de Nanteuil pour arriver au but que nous avons cru nous être indiqués par le caractère même de sa folie ; mais nous ignorons si le résultat obtenu égalera le sacrifice accompli. Cette grande intelligence, frappée à la fois par tant de coups, se relèvera-t-elle ? Nous le demandons au Seigneur comme on demande un miracle ! de sa part, il est toujours un don gratuit !

(A suivre)

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 7 août 1891

Il paraît que les importantes restaurations artistiques qu'en vient d'achever au Vatican dans les chapelles Sixtine et Pauline, et les autres même plus importantes, qui ont été déjà décriées et qui sont en voie d'exécution dans les salons de l'appartement Borgia, ne seront pas les seules destinées à illustrer le Pontificat de Léon XIII. Une œuvre aussitôt exécutée en exige une autre, une restauration aussitôt achevée fait voir l'importance et presque la nécessité d'en entreprendre une nouvelle. Il est si beau de voir reparaître sous une direction intelligente et par une exécution soignée, ce que les siècles avaient presque effacé, ou ce qu'un sentiment mal compris ou corrompu de l'art avait masqué par des restaurations inopportunes ou anti-esthétiques.

Les fameuses loges qui environnent les trois côtés de la cour de Saint-Damase, dans le palais apostolique du Vatican, sont connues indistinctement sous le nom de Loges de Raphaël, quoique le pinceau du fameux Urbinate n'en ait illustré que le bras qui se trouve au deuxième étage devant l'appartement de Jules II. Ces Loges exposées pendant trois siècles aux intempéries, et si furement grandement endommagées et, si actuellement de grands vitraux les mettent à l'abri du vent et de la patrie, c'est à la munificence de Pie IX qu'on le doit. On restaura sous le même Pontificat les peintures qui les décoraient, sauf celles de Raphaël, car rien que d'y toucher, l'on eût considéré cela comme une vraie profanation, quelque éminent que pût être l'artiste qui aurait osé le faire.

Le pavé des loges était formé dès son origine de briques en faïence de la fameuse brique *Della Robbia*, mais usées par le temps et par les intempéries, elles avaient été remplacées par des briques ordinaires, de manière que, à l'époque où l'on commença les restaurations, sus indiquées, de l'ancien pavé il ne restait plus rien. Cependant aussitôt achevée la restauration, on vit bien que la pauvreté de ces briques contrastait énormément avec la richesse des peintures, et les briques furent à leur tour remplacées par un pavé en marbre blanc et gris.

Pourtant, comme ce pavé d'un style tout à fait moderne n'est nullement en harmonie avec le caractère des voûtes, on a conçu l'idée de refaire l'ancien pavé, en remplaçant le marbre par des briques de faïence qui puissent imiter, autant qu'il est possible, les anciennes briques des *Della Robbia*.

Mais avant de commencer une œuvre si importante, le Saint-Père ordonna qu'une commission étudiât tout d'abord de quelle manière il fallait exécuter cette restauration. A cet effet, il nomma, pour en faire partie, le comte Vespignani, architecte des palais apostoliques, le commandeur Visconti, directeur des musées du Vatican, le commandeur Galli, sous-directeur des mêmes musées, le commandeur Seitz, inspecteur des peintures, le chevalier Tesorone, directeur technique du musée industriel de Naples, et le chevalier Stevenson, écrivain de la bibliothèque du Vatican. Mgr Ruffo-Scilla, majordome de sa Sainteté, fut nommé président de cette commission.

Elle se réunit le 23 juin et entendit lecture d'un rapport très soigné du chevalier Tesorone sur l'ancien pavé des loges de Raphaël au Vatican. Dans ce rapport l'auteur a recueilli tous les indices qu'on a pu obtenir, soit des souvenirs de témoins oculaires, soit des dessins retrouvés et se basant surtout sur l'heureuse découverte d'une des anciennes briques, il exprime l'opinion qu'il faut encore poursuivre les recherches avec plus grand soin, vu qu'il s'agit d'un projet, dont le but est de rétablir un pavé pareil à celui de faïence peint par ces illustres maîtres de l'art de la céramique sous l'inspiration du grand Urbinate et dans un lieu qui est un vrai

sanctuaire de l'art. D'autant plus qu'on a pu obtenir de très bons éléments pour la réparation de l'aspect général d'une partie du pavé et qu'on a eu aussi la chance de retrouver des documents incontestables sur quelques détails relatifs. Mais il est à désirer qu'il en soit de même pour tout le reste, car on peut aisément se figurer le dessin en général mais on ne peut en préciser ni les nuances ni les détails.

Cependant, tout en admettant la continuation des études nécessaires, la commission reconnut l'opportunité d'exécuter des essais de restauration soit sur la toile soit d'une autre manière quelconque, et cela dans le but de mieux observer sur place, c'est-à-dire dans les mêmes loges, l'effet qui en résulterait. Tenant compte de la belle renommée, dans ce genre de travaux, soit du musée industriel de Naples, soit de son directeur technique, la commission décida en outre qu'après avoir fait toutes les recherches possible, le dit musée devra exécuter un essai en faïence pour le soumettre au jugement du public.

Quant à la continuation des recherches on établit que les membres de la commission devaient se partager le travail. Au commandeur Tesorone fut confiée la recherche des documents qui peuvent se trouver à l'étranger, surtout dans les archives françaises de l'école des beaux-arts, du cabinet des Estampes et du ministère de l'instruction publique ; à MM. Vespignani, Galli et Seitz fut confié le soin de retrouver d'autres briques anciennes ; à M. Visconti celui des recherches dans les bibliothèques Corsini et Sarti à Rome, et à M. Stevenson dans la bibliothèque et les archives du Vatican.

On établit enfin que toutes ces recherches devront être achevées dans l'espace de deux mois.

J'ai voulu vous donner tous les détails de ce projet, parce qu'il fait voir de quelle manière le Vatican protège l'art dans une époque qui n'est pas trop favorable à l'art.

LE QUATRIÈME CENTENAIRE DE CHRISTOPHE COLOMB

Tandis que l'Amérique entière, une partie de l'Europe méridionale et même plusieurs pays de l'Allemagne du Nord se préparent à célébrer la découverte du nouveau continent, la France, à la quelle devait appartenir l'initiative de ces solennités, a paru jusqu'ici vouloir y rester étrangère.

On s'en étonnait justement. Mais voici que *La Fédération internationale du Sacré-Cœur de Jésus* vient de former un comité chargé de stimuler le zèle des catholiques et de les inviter à fêter d'une manière religieuse ce quatrième centenaire.

L'historien de Christophe Colomb, le comte Roselly de Lorgues, s'est aussitôt pressé de lui adresser la lettre suivante que nous croyons utile de reproduire textuellement.

Paris, 25 juillet 1891
Fête de Saint-Christophe

Messieurs,

La formation de votre comité dans le but d'imprimer un caractère religieux au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, satisfait à l'unanime désir des chrétiens et destine au révélateur du globe l'unique hommage qui soit digne de son mandat providentiel.

Vous répondez ainsi ponctuellement à l'invitation que, de l'autre bord de l'Atlantique vous adresse la République si catholique de l'Equateur, par le docte sénateur chanoine Mantovelle, et vous arrivez tout juste à temps pour écarter de notre pays le reproche d'une indifférence qui serait plus impardonnable qu'à tout autre nation.

Car, au fond, Christophe Colomb n'appartient exclusivement ni à l'Italie, où il naquit, ni à l'Espagne qu'il servit, mais bien au catholicisme, dont il reçut l'inspiration et qu'en retour il revêtit d'une splendeur incomparable.

Donc, après Rome, c'est à la France, comme fille aînée de l'Eglise, de célébrer religieusement ce quatrième centenaire. Et cette glorieuse aïeuse constitue tellement son droit d'initiative, qu'en différents Etats on l'étonnait de notre silence.

En Italie, l'*Unità Cattolica* regrettait notre abstention, l'*Osservatore Cattolico* de Milan, l'*Cittadino* de Gènes déploieraient cet effacement volontaire. En Espagne, *El Dia* de Madrid, la *Dinastia* de Barcelone, la *Andalucia* de Séville ont puni de leur blâme notre inaction. Aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, à Venezuela, en Bolivie, au Brésil, au Pérou, à Buenos-Ayres, on a dénoncé notre peu d'empressement.

Vous demandez très justement, messieurs, que ce centenaire soit solennisé par la religion. En effet, la célébration de la découverte doit être l'équation de la pensée qui la résolut. Donc inflexiblement, la logique exige qu'elle soit religieuse. Ceci reste indiscutable.

Je n'hésite pas à le déclarer : l'entreprise de Colomb fut moins une expédition maritime qu'une mission évangélique. L'héroïque tertiaire de saint François d'Assise vivait mentalement dans le Christ, agissait pour lui et par lui. L'homme qui portait le Christ dans son cœur comme dans son nom en emportait aussi l'image dans son navire. Il fit peindre sur l'étendard royal l'effigie du Christ mis en croix, ce fut officiellement au nom de Jésus-Christ qu'il commanda le départ. Ce fut au nom de Jésus-Christ qu'il inaugura son livre de bord. Au nom de Jésus-Christ, il domina les terribles de la mer ténébreuse et la révolte des équipages. Au nom de Jésus-Christ il prit possession de la première île où le conduisit la divine bonté, il planta la croix, la dédia au Sauveur et lui imposa son nom béni : *San Salvador*.

Bien qu'à cette époque la dévotion au Cœur de Jésus ne fût point établie encore, elle existait latente dans la piété de Christophe Colomb, contemplateur infatigable des œuvres du Verbe, ce libérateur en espérance du Saint-Sépulchre. C'est donc à la Fédération internationale du Sacré-Cœur de Jésus de suivre l'élan de la France, dont le vœu a été officiellement, au sommet de Paris, l'édifice du Sacré-Cœur, désormais but d'incessants pèlerinages, et d'obtenir que le fait le plus merveilleux de l'histoire humaine soit célébré dans une forme liturgique.

Messieurs, il y a devoir et convenance à ce que ce quatrième centenaire se rehausse des magnificences du culte, puisque la Découverte fut une victoire de la Foi ; et si vous le permettez à ma franchise, je vous dirai ici, au courant de la plume, mon intime pressentiment.

Malgré l'apparente indifférence de notre pays, l'année prochaine, le 12 octobre votre fidélité au Cœur de Jésus sera réconfortée d'un spectacle aussi consolant qu'inouï de grandeur. Une festivité chrétienne s'étendant de l'ancien monde au nouveau animera la surface du globe. Jamais le soleil n'aura illuminé solennité pareille. En France, notre aimé cardinal archevêque de Paris officiera pontificalement dans la basilique de Notre-Dame, trop étroite pour contenir le quart des fidèles entourant la vénérable nef. L'éminentissime cardinal archevêque de Reims dans l'antique sanctuaire du sacre de nos rois, le cardinal archevêque de Lyon dans son église primatiale de Saint-Jean, et au même instant tous les évêques de notre nation, rendront à Dieu des vives actions de grâce, en l'honneur de ce jour réservé de tout temps dans les desseins de sa miséricorde.

L'homme que le Très-Haut chargea d'appeler l'autre moitié de la terre aux bienfaits de la Rédemption, ne saurait être oublié dans ces hommages au Verbe éternel. Le nom de Christophe Colomb, proclamé du haut de cent mille chaires, retentira dans les églises et au dehors. Des poésies latines, des cantates à sa louange, soutenues des puissants accords de l'orgue, résonneront jusqu'aux voûtes des cathédrales, comme les antiques de sa future béatification. De saintes émotions transporteront les âmes

durant cet immense épanchement de gratitude chrétienne. Ce sera implicitement l'exaltation du Sacré-Cœur, et l'exultation de ceux qui lui appartiennent.

Devant les magnificences de l'Eglise romaine, combien paraîtront ternes et mesquines les fêtes purement laïques, les congratulations municipales, les discours d'académie, les expositions rétrospectives, les banquets, les ballets, les feux d'artifice, les déclamations humanitaires et les impostures franc-maçoniques, s'efforçant de transformer le quatrième centenaire en apothéose du progrès continu et de la science expérimentale ?

Messieurs, cordialement avec effusion je vous félicite de votre pieuse et française entreprise. Le succès est promis à votre constance. Courage ! n'êtes-vous pas soutenus des adhésions du peuple chrétien ?

Plus de neuf cents évêques sollicitent le vicar de Jésus-Christ pour celui que leur *postulatum* appelle "serviteur de Dieu vraiment extraordinaire" déclare "héros apostolique ayant supérieurement bien mérité de la religion et de l'humanité entière." Poursuivez votre œuvre sans crainte aucune. Si le zèle ne faillit pas, ce quatrième centenaire peut devenir la plus triomphale manifestation de la foi catholique.

Garlant cette douce espérance, je me recommande à vos prières, et suis, messieurs, votre serviteur aussi humble que dévoué en Notre-Seigneur.

Comte ROSELLY DE LORGUES.

Le foin

Les cultivateurs qui se sont livrés exclusivement à la culture du foin, depuis quelques années, commencent à sentir les mauvais effets du système qu'ils ont suivi. Leurs terres ont perdu de leur fertilité, ce qui est dû à l'absence presque complète de tout bétail sur les fermes. Pas d'animaux, pas d'engrais, pas de terre fertile.

L'un de ces cultivateurs nous disait dernièrement : "J'ai toujours prétendu que le foin fertilisait la terre au lieu de l'épuiser, mais cette année je me suis convaincu du contraire, j'ai ensemencé en blé une pièce dont la moitié était une vieille prairie. Le grain qui a poussé sur cette dernière partie est plus court de six pouces que celui qui a poussé sur le pâturage."

Et il ajoutait : "Avec le système que nous suivions, nous étions à nous ruiner, sans compter qu'en nous livrant à la culture du foin sur une grande échelle, nous rendions l'offre de cet article plus considérable que la demande, et nous devenions ainsi la cause qu'il se vendait à vil prix."

Un grand nombre d'agriculteurs en sont, à l'heure présente, arrivés à la même conclusion.

Les printemps dernier ils ont changé leur culture ; ils ont diminué leurs prairies ; ils gardent maintenant plus d'animaux et sèment plus de légumes.

Il y a pas de doute que par ces modifications ils réussiront à maintenir la fertilité de leurs terres. C'est là le but vers lequel doit tendre tout bon cultivateur.

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Nous sommes décidés à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrérages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrérages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

ANNONCES NOUVELLES

A louer.—V. W. LaRue, N. P. Académie Commerciale. Collège de Lévis. Séminaire de Québec. Vente à l'encan.—Geo. R. Greiner & Cie. Addendum—L. Vankoughnet. Avis.—Pelleau, Stafford & Belleau. Institutrice demandée.—Ed. Hamel. Cour Supérieure.—W. J. Miller. Avis aux médecins.—Labrègue & Bélanger. Cour de Circuit.—J. Bélanger. Le Business Collège de Montréal. Compagnie du Richelieu et Ontario. Tapis à Prélatras—Glover, Fry & Cie. Instruments de musique, &c.—L. N. Pratte. Pianos à l'Encan.—Bernard, Fils & Cie. Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy. Etroffes à robes.—Behan Bros.

CANADA QUEBEC, 28 AOUT 1891

LA CLIQUE

Le triomphe du tripotage

La clique de M. Mercier mène le parti libéral à sa ruine dans cette province. Voilà le cri qu'on entend actuellement répéter de tous côtés. Pourtant M. Mercier n'a pas manqué d'avertissements. En 1889, après le scandale Lockwood et les affaires Whelan-Pacaud, il y eut une espèce de révolte dans les rangs ministériels.

Nous nous rappelons que MM. Beau-grand, Lebeuf, Thibaudau, à Montréal, firent entendre de vigoureuses protestations. Le sénateur Thibaudau disait à un correspondant de l'Empire, vers le milieu de mai 1889 :

Personnellement, je n'ai rien contre M. Mercier, et je ne souhaite pas d'être obligé de le jeter par dessus bord. Mais il est absolument nécessaire qu'il se débarrasse des parasites qui l'entourent, car ils ruinent le Premier et le parti. Comment ! poursuit le sénateur, pensez-vous que nous, libéraux, nous sommes pour nous tenir responsables de ce qui se fait actuellement à Québec ! Non, en aucune façon. M. Mercier, je le répète, doit se débarrasser de son présent entourage, mais si Ernest Pacaud et Charles Langelier lui sont plus chers que ses vieux amis, les libéraux, alors qu'il les garde, et qu'il en subisse la conséquence.

C'est très vrai, s'écria un avocat libéral présent à l'entrevue, "mais ne savez-vous pas, M. le sénateur, que vous pourriez aussi bien dire à Harry Phillips de se séparer d'Andy Malony que d'invoiter Mercier à se passer des Langelier et de Pacaud." "Alors tant pis pour Mercier," s'écria M. Thibaudau.

Ce que disait tout haut M. Thibaudau, une foule de partisans fidèles le pensaient. Et c'est un peu pour faire contrepoids à l'influence néfaste de l'Electeur que l'Union Libérale fut fondée quelques temps après.

Mais la clique se moquait de toutes ces velléités d'indépendance. Elle avait pour elle et avec elle M. Mercier. Le premier-ministre était, de fait, le chef de la clique qui travaillait pour lui. Aussi l'Electeur, loin de lâcher pied, fouetta les indisciplinés, et parla haut et ferme aux dissidents.

Le 14 mai 1889, l'organe de M. Pacaud faisait solennellement cette déclaration catégorique :

Pour faire cesser toute équivoque, nous devons ajouter que nous avons été priés de déclarer que M. Mercier n'abandonnera pas ses amis MM. Langelier et Pacaud, et qu'il ne reconnaît à personne le droit de lui imposer ses amis, de lui dicter sa conduite dans ses relations personnelles. M. Pacaud triomphait et son règne s'affirmerait de plus en plus. M. Mercier savait parfaitement ce dont on accusait le directeur de l'Electeur. Le scandale Lockwood était tout frais. On avait dit ouvertement en chambre et dans la presse que M. Pacaud pressurait les compagnies de chemin de fer. Le premier-ministre ne pouvait prétexter ignorance. Et, en maintenant le crédit et le pouvoir de M. Pacaud, il acceptait la solidarité de la clique.

En 1890 il fit plus. Il appela d'Ottawa M. Charles Langelier, l'alter ego de Pacaud. Il dépensa \$16,000 pour le faire élire à Montmorency. Et il le fit entrer dans son cabinet, sans égard pour les services de députés fidèles, par dessus la tête de qui il faisait passer ce nouvel arrivé, ce favori bombardé ministre par un caprice du Maître.

L'astre de la clique était à son zénith. Désormais tout plia devant elle. M. Gagnon avait été mis à la porte du cabinet. L'intégré Lareau était mort, le cœur plein d'amertume et de dégoût. David était sorti de la chambre écœuré du passé et effrayé des turpitudes à venir. A leur place des Pinault, des Carrier, des Déchénes, toute une pa-

caud-tille de souples valets, un tas d'esclaves prêts à tout avaler, à tout approuver, pourvu qu'on leur permit de ramasser les miettes tombées des tables fastueuses de la clique !

Alors ce fut bombance. Ripaille sur toute la ligne ! Et boodlage du haut en bas de l'échelle ! Tout fut mis sur le marché. Chaque place, chaque faveur furent tarifés.

A la suite des hauts et puissants seigneurs, des barons du tripotage, les petits boodlers grappignèrent les petits boodlages. Tout y passa : contrats de \$200,000, et entreprises de \$200. Des gens qui vendaient pour \$300 de livres étaient obligés de payer tant pour cent. Des pauvres diables qui obtenaient quelque infime emploi d'une piastrer par jour, se voyaient forcés de payer tribut.

Nous connaissons des députés qui n'ont pas d'autre revenu que l'exploitation savante du petit patronage. Le vol des \$100,000 n'a été que le couronnement de cette orgie de scandales et de rapines.

C'est le propriétaire de l'Electeur qui a fait le coup, mais tout le régime en est responsable.

Que Mercier, Langelier et les autres ne songent pas à séparer leur cause de celle de Pacaud. Ils sont tous solidaires et ils sont tous complices.

Turn out the rascals !

PRIS AU PIEGE

\$35,000 DE BILLETS

Treize contestations seulement

Le billet du 28 février

L'Electeur, cherchant une explication pour les billets de ses chefs, quo M. Pacaud a payé avec l'argent d'Armstrong, a imaginé l'histoire des dépôts de contestations d'élections.

Il fallait de l'argent pour faire les dépôts dans les contestations, et MM. Mercier, Langelier, Pelletier, Tarte, ont donné leurs billets ou leur endossement pour escompter.

Nous allons démontrer que tout cela c'est de la poudre aux yeux.

D'abord, que l'on ait employé l'argent volé à payer les frais des contestations d'élections ce ne serait pas du tout une excuse, comme le fait remarquer l'Etendard. Le parti libéral, le parti de M. Laurier, se serait servi de l'argent volé pour contester les élections des conservateurs, si les billets payés avec cet argent étaient escomptés dans ce but. Que pense de cela le chef de l'opposition fédérale. Parlez M. Laurier !

Mais l'excuse, toute désastreuse qu'elle soit au mérite, n'est pas fondée en fait.

Les élections ont eu lieu le 5 mars. Et voici un billet daté du 28 février. C'est M. Lafrance, caissier de la Banque Nationale, qui nous l'apprend :

Le 6 mai, il y a eu un billet payé, de \$5,000.

Q. Par qui était-il signé ? R. Il était signé par E. Pacaud et endossé par l'hon. H. Mercier, F. Langelier, C. Langelier, et sénateur Pelletier.

Q. Quelle est la date du billet. R. Le 28 février.

Le 28 février ! Cinq jours avant la votation !

Ces \$5,000 étaient-ils destinés aux contestations d'élections ? Répondez, cacographes de l'Electeur !

Plusieurs autres billets dont nous n'avons que la date d'échéance, ont été escomptés sans aucun doute avant les élections du 5 mars, s'ils étaient faits à trois mois. Maintenant nous avons dressé une liste des billets mentionnés à l'enquête. Il y en a pour \$35,000, y compris la lettre de change de \$5,000.

Voici cette liste :

Table listing bills and amounts: Banque Union, 1er mai 1891, signé Pacaud, endossé Mercier, F. Langelier, C. Langelier, sén. Pelletier... \$ 5,000; 13 juillet, signé Pacaud, endossé Mercier, Tarte, C. Langelier et Pelletier... 5,000; 4 août, signé Pacaud, endossé Mercier et autres... 3,000; 18 mai, signé Pacaud, endossé Mercier et autres... 5,000; 14 mai, signé Tarte, endossé Pacaud... 400; Banque du Peuple, 6 mai, signé Pacaud, endossé Mercier, F. Langelier, C. Langelier et Pelletier (daté 28 février)... 5,000; Mai 31, signé G. M. Déchéne, endossé Pacaud (payé 11 mai)... 150; Mai 6, signé Achille Carrier, endossé Pacaud... 400; Juin 3, signé J. I. Tarte, endossé Pacaud et F. Langelier (payé 11 mai)... 1,000; Mai 8, signé J. Carrell, endossé Pacaud... 150

LA LETTRE DE CHANGE

\$5,000 pour M. Mercier

RÉQUISITION

A remplir par toute personne désirant une lettre de change sur Londres, Paris, New-York, etc. QUEBEC, 15 MAI 1891.—Je requiers de la Banque Nationale une lettre de change sur Paris en faveur de l'hon. H. Mercier, pour la somme de \$5,000 (25,500 francs.) (Signé) E. PACAUD, Requierant.

Banque Nationale

Table with 2 columns: Date/Description, Amount. 18 mai, Signé Pacaud, endossé Mercier, Langelier, Pelletier, (daté du 15 avril)... 5,000; 15 mai, lettre de change sur Paris, à Mercier... 5,000

Voilà pour \$35,000 d'argent obtenu des banques, pour faire les dépôts dans les contestations d'élections, d'après l'Electeur.

Or nous adversaires n'ont contesté que 13 élections dans la province de Québec ! ! !

Mille piastres de dépôt par contestation, cela ne fait que \$13,000.

Ajoutez trois contre-pétitions, cela mène à \$16,000.

Et la balance ? ?

Ah ! vous êtes encore pris au piège, MM. les cliquards !

Qu'avez-vous fait de ces \$35,000 escomptés dans les banques ?

Rendez compte. Donnez tous les détails.

C'est le règne de la publicité. Le peuple veut savoir où est allé l'argent que vous lui avez volé.

LES ABSENTS

Mesaventures d'un député

Les députés locaux se plaignent amèrement de l'absence prolongée du Premier-ministre de la capitale. M. Mercier leur donne rendez-vous à Québec, à Montréal, pour tel jour ; ils y arrivent, demandant à voir le grand homme, mais il arpente encore les champs de Tourouvre !

Hier matin, c'était au tour du bouillant député de Shefford, M. deGrosbois, celui qui s'est fait signer une requête à M. Mercier, demandant au grand homme de le prendre dans le cabinet comme le représentant de la minorité anglaise.

M. Mercier lui avait dit : " Mon cher Docteur, soyez à Québec jeudi matin." Et jeudi matin, le député de Shefford débarqua dans l'ancienne capitale, se rend à son hôtel, se fait une superbe toilette, puis tout pimpant, va frapper chez le Premier-ministre.

On ouvre, c'est le fidèle Caron qui apparaît.

" M. le Premier y est-il ?

" Non, monsieur, M. le Premier est à Tourouvre."

" Comment à Tourouvre ? répliqua le Docteur ; dans tous les cas, il sera en ville aujourd'hui, il m'a dit de le rencontrer ici."

" Je ne pense pas que M. le Premier revienne aujourd'hui, dit Caron ; il y a bien des messieurs qui le demandent depuis quelque temps, mais il ne revient pas. Vous savez, la fête des zouaves..."

" Comment, la fête des zouaves ? il y a longtemps qu'elle est passée, ça doit être fini."

" Je ne pense pas que ça soit encore fini, dit Caron d'un air triste, mais on a envoyé M. Jules Tessier pour voir. Il nous donnera peut-être des nouvelles demain matin."

Après des visites successives à tous les ministères, et après avoir appris que MM. Langelier, Duhamel, Robidoux, et Shehyn sont à Tourouvre avec le Premier, M. de Grosbois se dirige vers le bureau de l'hon. M. Ross.

" Qu'est-ce que tous les ministres sont allés faire à Tourouvre ?" demande le député au ministre.

" Mais répond M. Ross, vous ne savez pas, le Saint-Père a envoyé des médailles..."

" Ecoutez, s'écrie le Docteur impatient, si vous ne lâchez pas Tourouvre, et les médailles, moi je détèle. Il faut être business à la fin. Je suis venu prendre des renseignements sur cette maudite affaire de la Baie des Chaleurs, tout le monde m'en demande dans mon comté, je veux savoir quoi répondre."

" Quelle affaire de la Baie des Chaleurs ?" répliqua M. Ross.

Le docteur de plus en plus irrité, reuint un jurement : " Mais le Scandale de la Baie de Chaleurs, l'affaire de Pacaud et Armstrong, les \$100,000, l'enquête devant le comité du sénat !"

" Mais où avez-vous vu ça, Docteur ? sur la Chronicle ? M. Mercier ne m'en a pas parlé, quand il est venu en ville la dernière fois, il ne m'a pas dit que ça devait arriver pendant son absence."

" Il sonne, un messageur entre. " Apportez-moi donc, commande M. Ross, le dossier de l'affaire Pacaud-Armstrong, Baie des Chaleurs."

Mais le docteur avait fini en s'écriant : " Et dire que c'est ça qui représente la minorité anglaise !"

Monsieur l'abbé Avila Lapalme, décédé le 26 courant au presbytère de Maisonneuve, appartenait à la société d'une messe, section provinciale. Archevêché de Québec } 28 août 1891

B. P. GARNEAU, Ptre Secrétaire

Bismarck et les Anglais

Kissingen, 27.—Les anglais, admirateurs du prince de Bismarck, achètent à des prix fabuleux les cuillers et autres objets dont le prince s'est servi en cette ville. Une dame a arraché des poils au chien favori du prince et les a enfermés dans un médaillon en or qu'elle est fière de porter.

Incendie à Ithaca, N. Y.

Ithaca, 27.—Le feu s'est déclaré samedi dernier après-midi, dans une grande écurie de la rue Madison, à Ithaca, N. Y., dans laquelle il se trouvait, dans le moment, un grand nombre de chevaux, moutons, cochons, etc, dont environ 400 ont péri dans les flammes. Il n'y a eu que 2 chevaux sauvés. Il y a trois maisons brûlées. On ne connaît pas encore l'origine du feu, mais on croit qu'il a été mis accidentellement par des enfants. Une enquête est ouverte.

Au Chili

Mexico, 26. On mande de Lima que Valparaiso est complètement enveloppé par l'armée des insurgés. La bataille a duré 72 heures et quoique l'armée de Balmeada est presque double de celle des insurgés, ces derniers ont cependant été victorieux. Il est probable que la bataille durera encore quelques jours.

Les insurgés s'attendent à recevoir du renfort, et leur flotte croise encore dans la Baie de Quintero. Ils ont essuyé de grandes pertes. Ce qui a contribué aux succès des insurgés c'est la supériorité de leurs armes. Ils sont armés de carabines Remington et Winchester, qu'ils se sont procurées aux Etats-Unis. A son retour au Chili, " l'Esmeralda " en a rapporté 20,000. Les câbles du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud ont fonctionné sans relâche toute la journée pour transmettre les détails de la bataille.

Paris, 27.—Le représentant du Chili en cette ville a reçu avis officiel de la bataille de Valparaiso entre Balmeada et les insurgés. Le ministre Chilien a confiance dans le triomphe de Balmeada.

Londres, 27.—On croit que si Balmeada triomphe il annexera la Bolivie.

Voyage rapide

La barque Columbia, capt. Hageman, arrivée, dans notre port, de Grandmouthe, a fait le voyage dans l'espace de 28 jours.

Une perte totale

Les dernières informations reçues au sujet du brigantin Rapid, échoué à Milles-Vaches, sont qu'il sera impossible de le renflouer et que ce sera une perte totale.

Le steamer " Bangor "

Le steamer Bangor qui s'était échoué sur les récifs de l'île Blanche, il y a quelques jours, a été remis à flot, hier matin, par les remorqueurs Lord Stanley et Anglesea. Il est arrivé dans notre port hier soir.

Sur l'Intercolonial

Les travaux de platrage à la station de l'Intercolonial, à Lévis, sont commencés depuis mardi. Dans toutes les stations depuis St Flavie jusqu'à Lévis des travaux identiques ont été exécutés.

Accident

Un ouvrier de navire, nommé Cloutier, demeurant rue St-Joachim, a été frappé par la manivelle d'un treuil, mercredi, sur un vaisseau en chargement dans l'anse Bridgewater. Le Dr Brophy a donné ses soins au malade.

Personnel

M. L. N. Allaire, de la maison Allaire & fils, est parti mercredi pour Arthabaska, pour livrer les instruments de musique à l'Hôpital du Sacré-Cœur de cette ville. Il était de retour hier soir, et est reparti immédiatement pour l'Etat du Maine pour compléter les contrats qu'il a avec les collèges et couvents de l'Etat.

LA SURDITE

GUÉRIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rév. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit : " Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & CIE, Editeurs, 36, Rue des Martyrs, Paris. Québec, 13 mars 1891—Jan.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers. Québec, 27 Mai 1891—1 an

PIANOS

POUR TOUS LES GOÛTS

LES PRIX

Le plus grand assortiment au Canada, AINSI QUE

LE PLUS RICHE ET LE PLUS VARIE, AUX PLUS BAS PRIX ! ! !

Pianos neufs de \$200 à \$1,500 Pianos d'occasion depuis \$50.

ORGUES-HARMONIUMS Dans tous les Prix !

HARMONIUMS D'OCCASION DEPUIS \$25.00

On prend de vieux instruments en échange ! SATISFACTION GARANTIE !

UN SEUL PRIX ET LE PLUS BAS TERMES FACILES.

Escompte libéral au comptant

COMME je n'emploie pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à MEILLEUR MARCHÉ. A n'importe quel distance que vous soyez de Montréal, écrivez pour demander des informations. Fret payé jusqu'à Québec.

Advertisement for L. EN. PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL. Seul importateur des pianos Hazeltou Fisher et Dominion et des orgues Eolienne Dominion et autres.

Advertisement for LA SORTE VANT TOUT TRADE MARK. REMEDE DU DR. SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Biliaires, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU DR. SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui agit d'une manière efficace la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les Intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un purgatif très efficace.

Chez importants à noter, le REMEDE DU DR. SEY peut être pris à l'importe quelle dose sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la botte.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE, 1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal

MÉDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

Advertisement for W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa. Dont l'excédent d'huile a été enlevé. Est Absolument pur et soluble. Aucun produit Chimique

n'est employé pour sa préparation. Il a plus de trois fois la force du cacao mélangé avec l'amidon, l'arrow-root ou le sucre ; il est donc bien plus économique, coûtant moins d'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant, fortifiant, FACILE à digérer, et convient admirablement aux malades aussi bien qu'aux personnes en bonne santé.

Se vend partout chez les Epiciers. W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi : Instruments de fabriques anadiennes, PRÈS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RISCH, DOMINION & CIE Etc

ORGUES ET HARMONIUMS WILLIAM BELL & CIE, DOMINION & CIE, THOMAS & CIE, SCHEDMAYER, Etc., Etc.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine. MACHINES A COUDRE :

New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

Aussi : COFFRES DE SURETE (Safes) VITRINES (Show Cases)

19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. TÉLÉPHONE : Boîte 278

Québec, 16 janvier 1890—Jan

LA PLUS GRANDE MERVELLE DU TEMPS MODERNE !



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards sous d'un prix inestimable.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

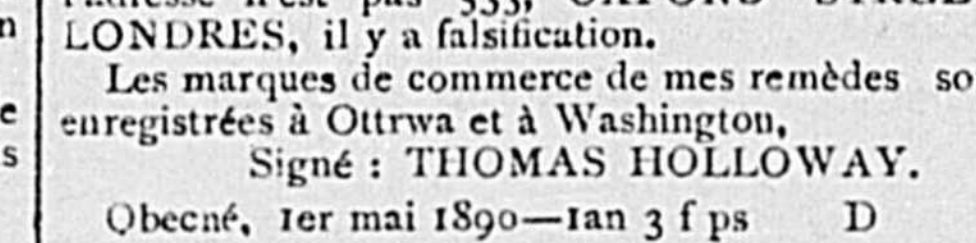
Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 centes, 90 centes et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. S l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Otrava et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY.

Obecn, 1er mai 1890—Jan 3 fms D

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUEBEC



Le SS. "MIRAMICHI" Capt. A. Baquet

QUITTERA QUEBEC, MARDI, le 1er SEPT. à 2 h. P. M.

pour JOINTE AUX ILES, CASIE, MALBAIE, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN et DICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Excellent accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement.

Pour le fret et le passage, S'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St-Louis Québec, 21 avril 1891

Pour la Rive Nord

Le SS. "OTTER," Capitaine Geo. M. Le May, partira JEUDI matin, le 10 Sept., à 9 HEURES, et tous les quinze jours ensuite, par NATASCOUS, arrêtant à RIMOUSKI, pour les malles de BERSIMIS et à différents endroits jusqu'à la POINTE AUX ESQUIMAUX.

Pour la Rive Sud

Le SS. "BEAVER," capitaine J.-B. Masson, partira le MARDI après midi 8 SEPTEMBRE, à 4 HEURES, et tous les quinze jours ensuite, pour PASPEBIAC, arrêtant à SAINTE-ANNE DES MONTS et aux endroits intermédiaires. Pour le fret et le passage, s'adresser à

A. FRASER & CIE, 181 Québec 22 mai 1891—6m.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu et Ontario

ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL

LES BATEAUX Québec et Trois-Rivières partent de Québec tous les jours de la semaine, à 5 HEURES P. M., et le DIMANCHE, à 3 P. M. Les deux bateaux arriveront à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO.

A partir de LUNDI, le 1er JUIN, jusqu'au 15 SEPTEMBRE, un bateau laissera Montréal tous les jours à 10 a. m., excepté les dimanches et après cette date trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI jusqu'au 30 SEPTEMBRE, de Lachine à 12.30 p. m., et de Coteau Landing à 6.30 p. m.

La ligne du Saguenay.



CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne du Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston Québec et Fabyans sans changement.

LET APRES LUNDI, le 29 JUIN 1891 Les trains circuleront comme suit :

EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 hrs P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Train court directement de Québec à Boston sans changement

Char Monarque, parloir, buffet et dortoir de Québec à Springfield, et de Québec à Boston sans changement.

PASSAGER. — Quitte Québec (par le bateau-passeur) 8.3 h. p. m., Lévis 9.15 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 4.30 a. m., Boston à 4.55 h. a. m., New-York à 6.20 h. p. m., et à via Dudswell Junction, arrive à Fabyans à 8.50 h. a. m., Portland à 12.15 h. p. m., Boston, via North Conway à 3.30 h. p. m.

Char monarque, parloir et dortoir, de Québec à Fabyans, N. H. via Dudswell Junction, et de Québec à Portland et de Québec à Boston.

Char de nuit (avec coussins) entre Québec et Portland, et Québec et New-Port.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu de samedi soirs.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. p. m., de Lévis à 1.40 h. p. m., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures p. m., arrive à St-François à 6.46 p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS. — Part de New-York à 4.45 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 h. p. m.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char monarque, parloir et dortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

PASSAGERS. — Quitte New-York à 10.00 a. m., Boston à 1.00 p. m., ou quitte Boston via North Conway à 1.15 h. p. m., quitte Portland à 1.05 h. p. m., arrive à Lévis via Dudswell Junction à 6.35 h. p. m., et à Québec, par le bateau-passeur, à 6.45 h. a. m.

Chars monarque, parloir et dortoir, de Fabyans, à Québec via Dudswell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudswell Junction, et char direct de New-Port à Québec sans changement via Sherbrooke.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures a. m., à Lévis à 10.20 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 a. m.

C'est là le meilleur accommodement de chemin de fer qui ait jamais été donné entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

Le bagage est transporté aussi directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

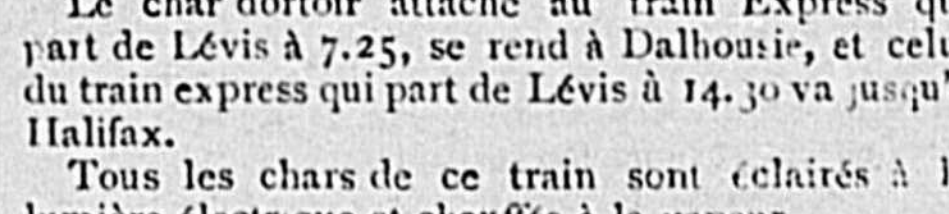
Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin au 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, l'on pour aller le samedi revient le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY, Surintendant général.

J. H. WALSH, Gérant gén. fret et passager.

Québec, 8 août 1891



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangements d'été—1891

LET APRES LUNDI, le 22 JUIN 1891, Les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie. 7-25

Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 8.00

Express pour Halifax et Saint-Jean. 14-30

Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 17-45

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup. 5-15

Express de St-Jean et Halifax. 10-40

Accommodation de la Rivière-du-Loup. 16-45

Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup. 20-05

Le char dortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulera tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers en s'adressant à :

L'AGENCE DE QUÉBEC, 49, RUE DALHOUSIE, D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, 17 juin 1891.

Québec, 19 juin 1881.

G. H. BURROUGHS

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

S'occupe de LIQUIDATION de FAILLITES. Audition de livres pour Banques Compagnies Incorporées, Maisons de Commerce, etc.

Avantages particuliers pour la collection de dettes douanes. Aussi l'achat et la vente d'actions de Banques, débetures, etc. Verra à l'achat et à la vente de propriétés foncières, à commission.

Spécialité : La gestion de successions vacantes et substitutions.

BUREAU No. 95, Rue St-Pierre, Québec.

Québec, 11 juin 1891—1 an.

210

TELEGRAPHIE

Parlement Fédéral

Ottawa, 27 août.

En réponse à M. O'Brien, M. HAGGART dit qu'aucune portion des animaux américains admis en Canada pour l'abbatage ne devra être consommée en Canada.

M. FLINT propose l'adoption de la motion dont il a donné avis contre M. Cochrane. Motion adoptée.

L'Orateur annonce qu'un certain nombre de bills adoptés par les Communes et le Sénat seront sanctionnés demain.

M. LISTER propose que M. A. Sénécal soit appelé à comparaître à la barre de la Chambre mardi, 1er septembre. Adopté.

M. FOSTER propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

Sir RICHARD CARTWRIGHT propose la motion de non-confiance dont il a donné avis la veille au sujet des mandats spéciaux. Il dit que depuis l'année dernière le gouvernement a remis pour \$1,680,000 de mandats spéciaux et que c'est là un moyen détourné de dépenser l'argent public sans se soumettre à l'obligation de le faire voter par le parlement.

Au grand nombre de ces mandats il y en a deux principalement qui méritent une censure spéciale : celui de \$75,000 en faveur de la compagnie du Pacifique pour le transport des malles à la veille des élections générales, et celui de \$300,000 pour le chemin de fer Intercolonial. Ce dernier mandata été demandé au gouverneur-général quelques jours seulement avant la prorogation du parlement l'année dernière et il est impossible de croire que Schriber, l'ingénieur en chef et le gouvernement ne savaient pas, avant la fin de la session, qu'ils auraient besoin de cette somme dans quelque temps. Leur devoir était de la demander au parlement.

M. FOSTER répond que le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'éviter la discussion sur ces dépenses, puisqu'il savait parfaitement que cette discussion aurait lieu lorsque le vote pour couvrir ces mandats spéciaux serait demandé. Lorsqu'un crédit est épuisé par un service public, ce qui a eu lieu dans les cas précités, il n'y a pas d'autre alternative pour le gouvernement que de demander au gouverneur-général un mandat pour l'argent nécessaire en attendant la prochaine réunion du parlement qui votera l'argent et le service public ne peut pas être interrompu.

MM. MULOCK et ARMSTRONG parlent brièvement sur la question et l'amendement est rejeté par le vote suivant : 82 contre 97 :

POUR. — MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Beausoleil, Beith, Bernier, Borden, Bourassa, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Châteauguay), Brown (Monck), Cameron (Huron), Campbell, Carroll, Cartwright, (sir) Richard, Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Delisle, Featherston, Fliat, Forbes, Fraser, Frémont, Gauthier, Geoffrion, German, Gibson, Gilmor, Godbout, Grieve, Guay, Haugraff, Harwood, Yvann, Innes, Landerkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Leduc, Legris, Lister, Livingston, MacDonald (Huron), Mackenzie, McGregor, McMillan, McMullen, Mignault, Mills (Bothwell), Monet, Mousseau, Mulock Murray, Perry, Préfontaine, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Savard, Scriver, Semple, Simard, Somerville, Tarte, Trow, Trux, Vaillancourt, Watson, Yeo. — 82

CONTRE. — MM. Bergeron, Bowell, Burnham, Burns, Cameron (Inverness), Carignan, Carpenter, Caron (sir A. P.), Chapleau, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cookburn, Corkould, Dorby, Costigan, Craig, Daly, Davin, Davis, Denison, Desaulniers, Desjardins, (L'Islet) Dewdney, Dugas, Dupont, Dyer, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Foster, Fréchette, Gilles, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen Henderson, Ingram, Jamieson, Kaulbach, Kenny, Langevin (sir Hector), Larivière, Léger, Lépine, Lippé, MacDonald (Kings), Macdonald (Winnipeg), MacDonald (Algonia), MacKintosh, McAllister, McCarthy, MacDonald (Victoria), McDougall (Pictou), McDougall (Cap Breton), McKay, McLean McLeann, McLeod, McNeill, Madill, Mara Marshall, Masson, Miller, Mills (Annapolis) Moncrieff, Montague, O'Brien, Ouimet, Patterson (Colchester), Pelletier, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross (Lisgar), Ryekman, Skinner, Sproule, Stairs, Stevenson, Taylor, Thompson (sir John), Tisdale, Tupper, Tyrwhitt, Wallace, White, (Cardwell), White (Shelburne), Wilmut, Wood (Brookville), Wood (Westmoreland). — 97.

La Chambre se forme en comité des subsides et vote quelques crédits pour les dragages et constructions de quais dans le fleuve Saint-Laurent.

Sur le crédit demandé pour le dragage du fleuve Saint-Laurent en face du bassin de Lévis, M. Guay, député de Lévis, insiste fortement sur la nécessité d'enlever le banc de sable qui nuit à l'entrée des vaisseaux dans le bassin. A mer basse ce banc de sable est aussi un embarras pour la navigation des bateaux entre l'île d'Orléans et la côte sud.

Sur le crédit pour les édifices publics, M. Guay a parlé avec beaucoup de force en faveur de la construction d'un bureau de poste convenable dans la ville de Lévis. Il a déjà dans des circonstances précédentes, fait voir l'injustice du gouvernement en refusant un bureau de poste à Lévis, lorsqu'il en accordé à d'autres localités beaucoup moins importantes. Il espère que le gouvernement réparera cette injustice.

Sur le vote des crédits pour les rivières, M. LAVERGNE, député de Drummond et Arthabaska, a attiré l'attention du gouvernement sur la promesse qui a été faite l'année dernière d'envoyer un ingénieur à la rivière Boire à Grantham, comté de Drummond. M. Lavergne a plusieurs lettres du département des Travaux publics au sujet de cette promesse qui, cependant, n'a jamais été remplie, et il dit qu'il s'opposera au vote du crédit demandé, tant qu'il n'aura pas eu de M. Foster une nouvelle promesse qu'un ingénieur serait envoyé pour visiter cette rivière prochainement.

A six heures la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, la Chambre a voté une grande partie des crédits pour travaux publics dans la province d'Ontario. Le crédit pour le hâvre de Toronto n'a pas été voté. Une journée sera fixée à l'avance pour discuter ce crédit important.

AVIS DE MOTION

M. Choquette demandera lundi prochain, à quel titre et pour quels services M. C. Robitaille, de Québec, a-t-il dernièrement reçu la somme de \$135,000 du département des douanes.

INTERPELLATIONS

Par M. Brodeur : 1. Le gouvernement a-t-il, dans le cours des élections dernières, chargé quelqu'un de négocier avec l'honorable J. B. Guèvremont sénateur, l'achat d'un terrain que ce dernier possédait ?

2. Si oui, à quelles conditions la vente a-t-elle été faite ?

3. Quel prix le gouvernement a-t-il payé ce terrain ?

4. Le dit vendeur, l'honorable M. Guèvremont s'est-il réservé quelques droits sur ce terrain ? Si oui, quels sont ces droits ?

5. Avant d'acheter ce terrain, le gouvernement s'est-il enquis au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu où se trouve situé le dit terrain, des charges qui l'affec-taient.

6. Avant d'acheter ce terrain, le gouvernement a-t-il pris connaissance, par lui-même ou par son mandataire de l'acte de vente qui avait été consenti à M. Guèvremont de ce terrain ?

7. Si oui, a-t-il constaté que ce terrain avait été acheté par le dit M. Guèvremont pour environ \$500,000 sans aucune réserve de la part de son vendeur.

Français et anglais se séparent

Portsmouth, 27.—L'escadre française a levé l'ancre hier, et a fait voile pour l'ouest.

Tempête dans le Royaume-Uni

Londres, 27.—La pluie a causé de grands dommages aux récoltes dans tout le Royaume-Uni.

Maladie du juge Wetmore

St-Jean, N. B., 27.—Le juge Wetmore, de la cour suprême du New-Brunswick, est gravement malade.

La catastrophe de Park Place

New-York, 27.—Jusqu'ici on a retiré 58 cadavres des décombres de l'édifice de Park Place. Environ une centaine de personnes manquent encore à l'appel.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Collision dans le port

Vers 11 heures mercredi, le steamer *Sarmatian*, de la ligne Allan qui venait d'arriver dans notre port a frappé la goélette *Beatrice* à l'ancre en face de Québec. La goélette a été sérieusement endommagée. Son équipage a été mis en pièces. Après sondage, on a constaté que le vaisseau ne faisait pas eau.

Vois d'habits

Un habillement, valant \$27, a été volé, samedi soir, chez M. Jos. Côté, tabacoiniste de la rue St-Paul. Les voleurs avaient profité de l'absence de madame Côté et de sa servante pour pénétrer dans la maison et accomplir leurs desseins. Le même soir, un autre habit a également été dérobé chez un citoyen demeurant au Palais.

Est-ce un assassinat

On mande de Campbelltown, que le cadavre d'un individu a été trouvé à environ 11 ou 12 milles en bas de la rivière, à un endroit appelé Pointe Legrand, du côté de la province de Québec. Ses vêtements dénotent qu'il appartenait à la classe supérieure de la société. On n'a trouvé sur lui aucun effet de valeur. Il avait un billet de Chicago à la Pointe du Chêne. Une valise correspondant avec ce billet est arrivée à la Pointe du Chêne, le 5 août.

Cette valise a été ouverte. Elle contenait des hardes d'une qualité supérieure. Il y avait entre autres une douzaine de chemises et de collets portant le nom de James Shaw. On y a aussi trouvé une lettre qui établit parfaitement l'identité de cet inconnu. Elle a été écrite par la sœur de Shaw et l'invitait à venir à l'île du Prince Edouard, visiter sa vieille mère. Le malheureux se rendait sans doute à l'invitation de sa sœur quand ce malheur est arrivé.

Le chemin de l'Intercolonial passe par Campbelltown à peu de distance de la rivière. Le train s'y arrête pendant 5 minutes à une heure du matin. On suppose que Shaw descendit pour aller prendre quelque chose à l'hôtel. Il sera retourné sans doute par le bord de la rivière où il sera tombé dans l'obscurité. On n'a trouvé aucun argent ni sur lui ni dans sa valise, et l'on soupçonne que sa mort est peut-être le fait d'un crime.

A vous Mesdames

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commue à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonicus des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. M. EVANS & SONS, (Montreal, P. Q.), sont les Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands.

Québec, 26 août 1891—1 an.

ABEL HUOT, Ingénieur Electricien.

QUEBEC, 233

ABEL HUOT, Ingénieur Electricien.

QUEBEC, 233

ABEL HUOT, Ingénieur Electricien.

QUEBEC, 233

268

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808. Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

Québec, 1 mai 1891—1 an.

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANGTOT, 1664, rue Notre-Dame, Montréal. P. Q.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE !! \$50,000 d'Ornements d'Eglise, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.,

PROVENANT DU STOCK DE LA FAILLITE DE DESAULNIERS, FRERE & CIE., No 1617, Rue Notre-Dame, Montréal,

dont je viens de faire l'acquisition à des conditions exceptionnelles, à être vendus à des prix extrêmement bas. Voyez par exemple :

150 CHASUBLES valant \$12 pour \$6. 50 " " " 20 " 12. 50 " " " 35 " 20.

LE STOCK DE QUEBEC, 9, RUE BUADE, est aussi ma propriété, et sera en vente pendant le temps de la retraite ecclésiastique de Québec.

Une visite est sollicitée.

C. B. LANGTOT, 1664, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

FRECHON & CIE., 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises ET DE Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE Chasubleries, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel, etc.

ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE.

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE !!!

N. B.—Demandez nos prix et nos circulaires. Québec, 1er mai 1891—1 an.

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUE.

LE SOUSIGNÉ A TOUR SPÉCIALE DE L'POSER DES BOURDONS D'ALARME ELECTRIQUES CONTRE LES VOLEURS,

et sollicite la clientèle de Mess. les Curés et des Fabriques de paroisse, des grandes maisons d'éducation, collèges, convents, et généralement des bons usages, comptoirs d'école, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Son système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le sousigné s'occupe de l'Electricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonnettes, ouvreur de portes, allumeurs électriques de jets de gaz, etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'estime ou l'évaluation de tout des travaux qu'elle désirerait faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

AUSSI, A suggérer et procurer les DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'Electricité, LAMPES, FILS, ETUIS (SOCKETS), COMMUTEURS (SWITCH)

Le tout aux conditions les plus libérales

ABEL HUOT, Ingénieur Electricien. QUEBEC, 233

BELLEFLORE BONNETTERIE A REDUCTION CETTE SEMAINE.

Vêtements de dessous au rabais, Camisoles et Caleçons pour messieurs, en mérinos naturel, Depuis 50 cents la pièce!

CAMISOLES et CALEÇONS en gaze Depuis 25 cts en montant!

Demi-ha en mérinos et vêtements de dessous pour hommes, en cachemire, en gaze, en laine, en bulbrigan et en fil, A MOITIÉ PRIX !!!

Camisoles de Dames, manches longues et manches courtes, unies et par cotés, en fil, en soie, en cachemire et en coton, dans toutes les grandeurs, PRIX EXTREMEMENT BAS!

J. & W. REID Fabricants de Papiers, 122, rue ST-PAUL, QUEBEC.

MOULIN de PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à laubris, feutre à tapis, feutre à couvrir set et goudronnés. MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'habesque pour empaqueter, pulpe de bois, carton carton pour boîte. MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton

Marchands de Papier, Papeteries Papier à Tapisser de toutes sortes AUSSI :—Gueunilles, Amarrés, Produits Chimiques et Métaux complent pour la manufacture de papier. Vieux Métaux, Machineries, Goudron, etc.

Le plus haut prix payé pour ce qui concerne la fabrication du papier.

NOUVEAU MAGASIN MUSIQUE

Rivière-du-Loup, en bas.

NOUS AVONS OUVERT une succursale à la RIVIERE-DU-LOUP sous la gérance de notre sympathique solliciteur des ventes, M. HENRI E. LAVIGUEUR, dont la confiance du public et en particulier du monde musical lui est acquise par sa courtoisie, son urbanité et les efforts qu'il a toujours apportés à les bien servir.

Le fond de commerce des deux magasins se compose d'un choix de PIANOS et d'HARMONIUMS SUPERIEURS, d'INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDES, et de toutes espèces d'instruments, de musique en feuilles, etc., etc., etc. Seule agence à QUÉBEC et à la RIVIERE-DU-LOUP des Pianos et Harmoniums de renom suivants :

PIANOS Hallet, Davis & Co., de BOSTON. Schubert Piano Co., de NEW-YORK. O. Newcombe & Co., de TORONTO. Mendelssohn Piano Co., de TORONTO. Evans Brothers, de INGERSOLL.

HARMONIUMS Thomas Organ Co et W. Doherty & Co. INSTRUMENTS DE CUIVRE Jérôme, Thibouville, Lamy, PARIS, FRANCE. HENRI E. LAVIGUEUR, Gérant de la succursale Rivière-du-Loup.

Bernard, Fils & Cie

EDITEURS DE MUSIQUE, 135 et 137, rue St-Jean et Ste-Ursule, Haute-Ville, Québec.

Québec, 11 juillet 1891—11 dé. 90—1 an. 63

LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLES

1891—Arrangements d'été—1891

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur Clyde.

TOUT EN FER ET EN ACIER Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

SERVICE DE Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Dernière Edition

MENTEURS!

Nous lisons dans l'Electeur de ce matin : "Les bonshommes du Sénat prétendent avoir pleine juridiction sur l'affaire des \$100,000."

"Mais dès qu'on leur parle des \$75,000 de MM. Riopel et Robitaille, des \$52,000 de subside fédéral obtenus sous de faux prétextes par la Banque d'Ontario, ou encore des \$118,000 empochés par les Riopel et Robitaille, sur le contrat McDonald-Taylor, ils n'ont plus droit de rien savoir."

"Que pense le public de ces vieux comédiens." Dans plusieurs paragraphes du même numéro, l'accusation est répétée, à savoir que le Sénat a refusé de procéder à s'enquérir de la vérité des faits allégués par M. Frs. Langelier au sujet de \$118,000 que les messieurs Robitaille auraient reçus.

Cette accusation est absolument fautive et celui qui l'écrit dans l'Electeur ment de propos délibéré.

Aussitôt que M. Chrys. Langelier eut produit devant le comité du Sénat la déclaration de M. Taylor, au sujet de la somme en question, M. le sénateur Robitaille s'est levé et a demandé une enquête.

Ce qu'il avait fait verbalement la veille, il l'a répété hier par écrit devant le comité.

M. le sénateur Robitaille insiste pour que l'on s'enquière des accusations portées contre lui et M. Riopel par le plus grand des trois frères Langelier, et le comité ordonne de procéder à l'enquête; les témoins sont de suite assignés et l'enquête procède aujourd'hui même.

L'Electeur a donc menti une fois de plus.

Peut-on s'étonner qu'il mente ainsi? Pour sortir du bourbier dans lequel ses chefs l'ont mis, il n'a pas d'autre moyen que le mensonge, jusqu'à ce que l'autorité suprême en cette province le force lui et les siens à dire la vérité ou à déguerpir.

Et puis n'est-il pas l'organe attiré de celui que M. le juge Bourgeois a appelé un menteur public?

Menteurs!

CORRESPONDANCE

M. le rédacteur, On attire mon attention sur un communiqué de M. le Dr Brochu au sujet du compte-rendu de la mort de M. Letarte publié par La Justice. Comme dans ce communiqué des esprits, mal tournés, sans doute, paraissent voir une insinuation plutôt qu'une rectification, vous me permettez, M. le rédacteur, de publier à mon tour deux mots de défense.

Voici d'abord quelques-unes des paroles de M. le Dr Brochu :

"De sorte que si le regretté Edouard Letarte a toujours empiré après avoir pris des remèdes prescrits et si la mort a fait son œuvre en un bien court espace de temps, ce n'est pas, comme l'insinue le reporter, après qu'il eut pris des remèdes que je lui avais prescrits, puisqu'il n'avait pris qu'une seule dose de médicaments prescrite par son médecin habituel M. le Dr Samson que j'ai fait informer de l'état du malade afin qu'il continuât d'en prendre toute la responsabilité."

"Et si le coroner trouvant la mort subite de M. Letarte aussi étrange que paraît le soupçonner votre reporter, eut jugé à propos de faire une enquête en cette circonstance, ce n'est certainement pas moi qui aurais été appelé à répondre des soins médicaux qui ont été administrés au défunt."

J'ai soigné, il y a longtemps, six mois probablement, M. Letarte, pour une maladie de cœur, mais je ne sache pas qu'il m'ait consulté depuis, de sorte que je ne lui ai rien administré avant sa mort.

J'ai dû, dans le passé, il y a un an, deux ans, prescrire différentes choses à M. Letarte; j'en ai même certainement prescrit une dont je n'ai pas eu lieu de me repentir : celle de se tenir toujours prêt pour le grand voyage.

Appelé une dernière fois auprès de M. Letarte, après M. le Dr Brochu, je n'ai pas trouvé un cadavre, tel qu'on l'a dit, mais un homme qui se mourait d'une congestion pulmonaire due à l'état de son cœur. J'ai dépêché à la hâte un jeune garçon chercher le prêtre, mais quand M. Lachance, de la cure de St-Roch, est arrivé, le malade avait rendu depuis quelques secondes le dernier soupir. Sa mort cependant n'a pas pris M. Letarte par surprise. Il s'y préparait depuis des années qu'il avait été averti, et il avait eu le bonheur de communier le dimanche précédent.

Dr C. I. SAMSON.

Affaires de banque Il est question de fonder à Québec une chambre pour les échanges journaliers de banques, comme à Montréal.

Retirement du ministère M. l'abbé C. Roy, curé de St-Alexandre et M. l'abbé Villeneuve, curé de St-Victor de Tring, se retirent du ministère. Leurs successeurs ne sont pas encore désignés.

Dividende La Banque du Peuple vient de déclarer un dividende semi-annuel de trois pour cent, payable le et après le quatre septembre prochain.

QUESTIONS

Le M. Frs. Langelier, le M. Chs. Langelier et le M. Pacaud, dont on entend si souvent parler, par le temps qui court, au sujet du scandale de la Baie des Chaleurs, sont-ils les mêmes MM. Frs. Langelier, Chs. Langelier et E. Pacaud dont les noms ont résonné à travers les tuyaux Beemer?

Où est M. Mercier? Fait-il ses foins? Depuis quinze jours, l'Electeur annonce que M. Mercier sera ici demain, qu'il y aura une séance du cabinet demain.

Ce matin, il dit que M. Mercier ne sera à Québec que le 2 septembre, et que ce jour là l'exécutif aura une séance. Pouvez-vous nous dire qu'est-ce qui a empêché M. Mercier de venir à Québec et de convoquer le conseil exécutif?

Cette question est adressée à l'Electeur.

Nous connaissons la raison, et si l'Electeur ment, nous allons le confondre.

Allons, dites la vérité messieurs; une fois n'est pas coutume.

Où M. Chs. Langelier prend-il l'argent pour sustenter une maison de ville, une somptueuse villa à la campagne, et pour bâtir un château de \$20,000 sur la grande allée.

Est-il vrai que Chrysostôme Langelier a acquis, depuis environ un an, une des plus belles fermes de la Province, à Maria, près du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et qu'il garde cinq chevaux à la ville?

Etant donné que M. Frs. Langelier a reçu \$3,000 pour ne rien dire devant la cour suprême, dans l'affaire du chemin de fer de Manitoba, et qu'il a beaucoup parlé devant le comité du Sénat pour défendre ses compères, combien lui doit la Province de Québec?

Quel est le meilleur des trois : Charles François ou Chrysostôme?

A OTTAWA

Dépositions de MM. Taylor et Burland Déconfiture de M. Langelier Blâmé par le sénateur Masson (Dépêche spéciale au Courrier du Canada.)

Ottawa, 28 août. Immense fiasco de M. François Langelier ce matin au comité du Sénat.

M. Taylor, le témoin appelé par M. Langelier, pour établir un détournement de \$118,000, a juré que pas une piastre n'avait été détournée. Le document qu'il a signé devant M. Chrysostôme Langelier n'a jamais dit cela. Ce document, écrit pas Chrysostôme lui-même, il ne l'a jamais assermenté.

M. Taylor dit aussi avoir été payé jusqu'au dernier sou de ses travaux sur le chemin, sans avoir menacé la compagnie de poursuites au criminel et au civil. Il a ajouté que l'accusation de détournement portée par M. François Langelier est fautive en tous points, et injurieuse envers l'honorable sénateur Robitaille, qui a toujours agi honnêtement avec lui et les sous-entrepreneurs Macdonald et O'Brien.

M. C. B. Burland a juré que jamais une piastre n'avait été payée à l'honorable M. Robitaille ou détournée. Il a fait tous les paiements régulièrement aux sous-entrepreneurs.

La déconfiture de M. Langelier est complète et l'hon. sénateur Masson l'a sévèrement blâmé de ses attaques contre le comité du Sénat.

CHAMPLAIN

HOMMAGE A SA MEMOIRE Son Honneur le maire Frémont a bien voulu nous communiquer la lettre suivante qui se passe facilement de commentaire.

Monsieur le Maire, J'ai l'agréable devoir de vous faire savoir que le XIIème congrès des sociétés françaises de géographie siégeant à Rochefort et désireux de joindre ses hommages à ceux que nous rendons à notre illustre Champlain, s'est rendu le 9 août à Brouage et a solennellement déposé une couronne et des palmes d'or au pied du monument élevé à la gloire du fondateur de Québec.

Samuel de Champlain est né en 1570 à Brouage où son père était capitaine de vaisseau. Saintongeois, marin, géographe, à ce triple titre, il nous appartient bien un peu, et si son nom se retrouve partout au Canada, sa mémoire est bien vivante aussi parmi nous.

C'est pourquoi nous tenons à ce que l'écho de notre manifestation même arrive à nos frères d'au delà de l'Atlantique, et nous désirons qu'ils le reçoivent comme un nouveau témoignage de nos inaltérables sentiments d'affection fraternelle.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Au nom de mes collègues du XIIème congrès de géographie et en mon nom propre,

assurance de notre respect et de notre attachement. Le Président de la Société de Géographie de Rochefort.

Signé : P. S. AMIRAL JUIN. L'un des secrétaires de la Société. J. Silvestre.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Liste des membres du clergé présent A Arsenault C., Auclair L. G., Audet Oct. B

Bacon Chs., Baillargeon Chs., Beaudet Alphonse, Beaudry A., Beaulieu Th., Beaulieu Alb., Beaulieu Geo., Beaulieu L. P., Bégin Ferd., Bégin P. A., Bélanger, F. X., Bélanger, F. X., Belleau Arthur, Bélanger Nrc., Bernier H., Bergeron Alf., Bérubé Cyr., Blais Ludg., Blais Wols., Blouin J. B., Boilard A., Bouffard Herménégilde, Boulet J. B. C., Bourassa M., Bourque Chs., Boutin F. X. B., Brochu C. S., Brousseau Gaud., Brousseau J. O., Bureau, J. A.

C Cantin O., Carrier C. E., Casault F. E., Casgrain René J., Chabot B., Chabot Ferd., Cloutier J. C. O., Collet C. A., Côté Alb., Côté Emile, Côté George, Couture F. X., Couture Wilb.

D D'Auteuil Alph., Deblois J. G., Defoy Henri, Demers Benj., Demers Ed., Deschênes L. P., Desjardins B., Desjardins H., Destroismaisons L. M., Déziel Am., Dion A., Dionne Emile, Dionne H. Af., Dubé Herm., Dubé Paul, Dubé Prud., Dugal L. N., Dumontier F., Dupuis J. F.

F Fafard, Ed., Eagy, F. X., Faucher, Oct., Feuiltaut J. A., Feuiltaut J. E., Fillion M. J., Fiset A., Fortier F. N., Fraser Geo., Fréchette J. H., Frénette C.

G Gagnon Hya., Gagnon L. J., Galerneau Chs., Galerneau Jos., Garon S., Gauthier A., Gauvreaux Ant., Gauvreaux Luc, Gignac Jos., Gingras Ap., Gingras J. N., Girard Jos., Giroux Guil., Godin Ov., Gosselin A., Gosselin A., Gosselin David, Gosselin F. X., Goudreau J. G., Gouin Arth., Groudin J. E., Guimond D.

H Hallé Chs., Hallé Et., Hallé Louis, Hamelin L., Hoffmann J.

I Jolicœur, Sim.

K Kelly P.

L Labbé René, Labrecque M., Lafrance A. L., Laliberté Eloi, Laliberté Ferd., Lambert L. Z., Launière Mr, Lauz Thomas, Leclerc C. A., Lecours Ir., Légré Ad., Lessard L., Lessard Ph.

M Maguire Eus., Marchand A., Marois Od., Marquis Jos., Martel Ant., Martel Joseph, Martin J. E., Mathieu L. C., McCreia J. G., McGratty, H., Méthot Mgr, Michaud Ad., Moisan L. O., Montminy Th., Morisset A., Morisset L. M., Morisset Ros.

N Naud J. O.

O O'Farrell J., O'Leary P. M., Oliva Ferd., O'Reilly P. F.

P Pagé Ed., Pampalon Ant., Pâquet Alf., Pâquet Mgr B., Pâquet Henri, Pâquet L. A., Pâquet T., Paradis Edm., Paradis L. L., Pelletier Dom., Pelletier F., Pelletier Geo., Pelletier J. A., Plamondon F. X., Plante P., Poiré Mgr, Pouliot Chs., Plaisance Weno.

R Rainville J. A., Rhéaume A., Richard Chs., Richard Charles S., Richard E. A., Rubin Mr., Rouleau Fort., Rouleau Jos., Rousseau, L. A., Rousseau Ulric, Rousseau P.

S Samson Cyr., Sanfayon Ls., Sasseville J., Savoie P., Soudard, Mr.

T Talbot L. L. A., Tanguay Mgr, Tascheau Aug., Têtu Alph., Têtu Frs., Thiboutot M., Trudelle Chs.

V Vaillancourt Ab., Vaillancourt Arth., Vaillin Jos., Vézina A.

Nouvelles Locales

Personnel Les honorables MM. Chs Langelier et Duhamel sont arrivés hier-avant-midi en cette ville, de retour de Sainte-Anne de la Péraie. L'honorable M. Robidoux, procureur-général, est attendu à Québec aujourd'hui. L'honorable M. Mercier arrivera à Québec mardi matin.

Le même jour, à onze heures du matin, le conseil des ministres siégera. M. l'abbé Lafrance est parti ce matin pour sa mission de Nataoukan, dans la préfecture apostolique du St-Laurent.

Le R. P. Hayden, ex-recteur de l'église St-Patrice, de cette ville, est arrivé ici mercredi, et loge chez les Rédemptoristes.

Le lord évêque de Québec, accompagné du Révd. L. W. Williams, recteur de l'église St-Mathieu, est arrivé à Tadoussac, de sa visite au Labrador. Il doit passer quelques jours à Tadoussac et reviendra à Québec.

M. l'abbé Verreault, principal de l'Ecole Normale Laval Jacques-Cartier, de Montréal, est en cette ville.

Un pénible accident est arrivé vers onze heures ce matin, sur la rue Saint-Jean. Un charretier du nom de Narcisse Guénard, résidant au numéro 84, rue Richelieu, avait déposé un gros bloc de pierre près de la maison que l'on construit actuellement au coin des rues Saint-Stanislas et Saint-Jean, et il se tenait en arrière de sa voiture, lorsque le cheval se mit à reculer et vint pousser Guénard contre la pierre. Le malheureux a été blessé sérieusement, et rendu à l'Hôtel-Dieu, les médecins constatèrent qu'il avait une lésion interne des plus graves.

Le steamer "Eastgate"

Le steamer Eastgate, capt. Thompson, venant de Sydney, qui s'était échoué à la Pointe des Monts, est arrivé dans notre port et a continué pour Sorel. Ce vaisseau ne fut pas beaucoup d'eau mais cependant, après que sa cargaison sera chargée, il devra être placé dans les bassins pour être examiné et réparé.

Le carillon de la basilique

Les trois cloches de la basilique sont maintenant rendues sur le terrain de l'église, et n'attendent plus qu'à être baptisées avant leur installation définitive. Elle sont magnifiques, et d'une grosseur considérable. Le fabricant est M. A. Havard, de Villedieu, en France.

La plus grosse du poids de 3000lbs est donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, la moyenne de 2500lbs, par M. Louis Bilondeau, et la plus petite 2500lbs, par l'honorable M. I. Thibaudeau.

Sur chacune d'elles est gravé le nom de Sa Sainteté Léon XIII, de S. E. Eminence le cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, et du révérend F. X. Faguy, prêtre, curé de Notre-Dame de Québec.

Chambre de commerce de Québec

Le conseil de la chambre de commerce de Québec, s'est réuni mercredi pour prendre en considération plusieurs motions dont il a été question à la dernière assemblée générale, entre autres une motion de M. Dobell à l'effet que le commerce soit plus largement représenté dans la commission du hâvre et la politique en soit exclue. Il a été décidé de retarder la prise en considération de cette motion. La question des colporteurs est venue sur le tapis. Vu que ces colporteurs ont un grand nombre sont arrivés tout dernièrement de Russie, font une compétition aux marchands, on décide de recommander au conseil d'élever leur taxe annuellement de \$10.

A la librairie Montmorency-Laval

Garcia-Merono, par le P. Berthe. Vie du cap. Auguste-Mareau. Vie de St-François de Sales, par M. Hamon. Vie de Lacordaire par le P. Chocear. Histoire de Ste-Elizabeth de Hongrie, par Montalembert. Vie de Louis XVII par Beauchesne. Vie de Mme Elizabeth par le même. Vie du P. de Ravignan, par Poujoulat, etc.

PIANOS

M. N. DÉRY Facteur d'Orgues, L'ATTELIER, de MAGNIFIQUES PIANOS qu'il vendra à bonnes conditions au NO 508, Rue et Faubourg St-Jean, Québec. Québec, 27 août 1891-1m. 270

Académie Commerciale.

La réouverture des cours de l'ACADEMIE COMMERCIALE DE QUEBEC, aura lieu MERCREDI, le 2 SEPTEMBRE prochain. Les classes du cours préparatoire ont été transférées au No 4, rue St-André. Pour de plus amples informations s'adresser à l'Académie, coin des rues Elgin et Sainte-Angele. Québec, 25 août 1891-5f. 265

SEMINAIRE DE QUEBEC

Les travaux qui se font au Petit et au Grand Séminaire pour installer l'éclairage électrique et le chauffage à la vapeur ne sont pas encore terminés, il a été décidé que la rentrée des élèves ne se ferait que le VINGT-CINQ SEPTEMBRE. Québec, 22 août 1891. 263

SEMINAIRE DE QUEBEC.

La rentrée des élèves du Petit et du Grand Séminaire de Québec ne se fera que le VINGT-CINQ SEPTEMBRE prochain. BENJ. PAQUET, Pte, P. A. Supérieur. Québec, 27 août 1891 273

PENSIONNAT DE BELLEVUE.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES dans ce pensionnat aura lieu le 2 SEPTEMBRE prochain. Québec, 27 août 1891-3f 265

Chemins de Fer Intercolonial.

SOUSSIONS pour APPENTIS à NEIGE. DES SOUSSIONS cachetées, adressées au sousigné et marquées à l'endroit "Sousmission pour apprentis à neige," seront reçues jusqu'au VENDREDI, 11 SEPTEMBRE 1891, pour la construction d'un apprentis à neige en bois, dans un endroit situé à un mille et demi à l'est de la station de Petit Métis.

Les plans et spécifications sont visibles au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, et au bureau du maître de station, Petit Métis, où des blans de soumissions peuvent être obtenus. On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B. 26 août 1891 Québec, 27 août 1891-15j 271

AVIS AUX MEDICINS

UN MÉDECIN D'UNE CAMPAGNE PRÈS DE QUÉBEC, ayant une magnifique clientèle et possédant une propriété de première classe, près de l'église et des chars, désire quitter l'endroit pour cause de santé, et serait prêt à vendre sa propriété à de bonnes conditions à un médecin qui aimerait à s'établir à cet endroit. De plus il introduirait l'acquéreur à tous ses clients et lui donnerait tous les renseignements nécessaires. Le médecin qui voudrait profiter de cette occasion exceptionnellement avantageuse devrait payer une partie de la propriété comptant \$2000, la balance restant sur hypothèque.

De plus amples informations seront données aux médecins qui voudront bien en faire la demande par lettre adressée au sousigné. LABRÈQUE & BÉLANGER, NOTAIRES, 18, rue Buade, Québec, Québec, 4 août 1891. 250

LE MAGASIN DU LOUVRE, Vis-à-vis la Cote du Palais.

Grande Réduction sur la Balance de nos MARCHANDISES D'ÉTÉ!

Pour un Mois!!

Sera donné sur toutes les Chemises Blanches, prix variant de 49 cents à \$1.50!

Chemises lassées pour garçon, 46 cents valant 65 cents. do do hommes, 83 cents valant \$1.15.

REÇU le 15 courant, 2 CAISSES d'IMPERMEABLES pour Dames et Messieurs, dans les derniers dessins avec colerette de 30 pouces.

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement. Tous commande par la maille recevra une attention spéciale.

COTE & FAGUY, 27, Rue St-Jean, VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS. Québec, 15 juillet 1891-5 déc. 90-1 an. 64

Vente à l'Enca

PAR G. R. GRENIER & CIE, Dans l'affaire de F. M. DECHENE & FILS, QUÉBEC, INSOLVABLE.

JE DONNE AVIS PAR LES PRÉSENTES QUE LE 29 AOUT 1891, A 11 Heures A. M., Sera vendu à l'encan le loyer des deux magasins situés aux Nos 47 & 49, rue Notre-Dame, et 104, Côte Lamontagne. Les conditions de paiement seront connues lors de la vente.

La vente aura lieu à mon bureau, No 75, rue St-Pierre. NAP. MATTE, Curateur. GEO. R. GRENIER & CIE, Encanteurs. Québec, 21 août 1891. 262

QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. No 1917. DAME MARIE ELMIRE RITA LABBÉ, dument autorisée à ester en justice a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari LOUIS ACHILLE BERTI, de Québec, libraire. Québec, 31 juillet 1891.

W. J. MILLER, Procureur de la demanderesse. Québec, 7 août 1891-1m. 253

TOURISTE ETABLIS EN 1842!

Les Dernières Nouveautés de la Saison en ETOFFES DE FANTAISIE A ROBES Directement des meilleures maisons européennes!

DEPARTEMENTS spéciaux. Confections des Robes, Manteaux et Chapeaux. Toujours un grand choix dans les nouvelles Etoffes à Robes et Soie, etc. (Châles de voyage. Imperméables (cravattes) pour Dames. Les meilleures fabriques de Gants et de Robes. Vêtements de dessous en Merino, Cachemire et Laine Naturelle pour Dames. Vêtements de dessous en Coton pour Dames. Parapluies, Dentelle et Ruches. Mouchoirs en Dentelles de Fil. Robes et manteaux faits après huit jour d'avis. DÉPARTEMENT DES MESSIEURS. Un grand choix d'Etoffes Ecosaises et Anglaises pour habits et pantalons. Vêtements de dessous en Laine Naturelle et Mérimo de fabrique Standard. Un tailleur expérimenté de Londres promet d'exécuter tout ordre en 48 heures d'avis.

Glover, Fry & Cie. Québec, 21 juillet 1891. C

La Compagnie de Navigation du Richelieu & d'Ontario.

UN STEAMER DE CETTE COMPAGNIE Inssera Québec pour Montréal le DIMANCHE, à 3 HEURES, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel. Des BILLETS DE RETOUR seront vendus le SAMEDI pour le prix d'un seul passage, bon pour revenir par le Bateau laissant Montréal le DIMANCHE l'après-midi. L. H. MYRAND, Agent, Québec, 30 juin 1891. J. CHABOT, Gérant général. 227

LE "Business College" DE MONTREAL, est transféré au coin du CARRÉ VICTORIA et de la rue CRAIG, l'un des endroits les plus sains et les plus beaux de la ville.

Ce COLLEGE est le plus grand, le mieux organisé et le plus étendu de tous les instituts commerciaux du Canada. Le bureau sera ouvert après le 24 AOUT pour l'enregistrement des étudiants, et les classes seront ouvertes le 1er SEPTEMBRE. Les étudiants peuvent être admis en aucun temps après cette date. Des circulaires en anglais et en français contenant des informations complètes quant au cours, aux prix, etc., sont envoyés gratis. Adressez : DAVIS & BUIE, BUSINESS COLLEGE, 42, carré Victoria, Montréal. Québec, 15 juillet 1891. 241

LA sousignée Lydia Crawford, épouse séparée de biens de L. A. Bergevin, de la cité de Québec, marchand, et dument autorisée par son dit époux, donne par les présentes avis public, suivant la loi, qu'elle s'est portée acquéreur des crédits et livres de comptes dus antérieurement avant sa cession de biens à L. A. Bergevin, de la cité de Québec, marchand. Les dits livres de comptes et créances, après la dite cession de biens, ont été vendus à l'insoluble Langlois, de la cité de Québec, commis. Un acte authentique de la dite vente et transport a été déposé au greffe de la Cour Supérieure en ont été publiés suivant la loi.

Le sousigné a maintenant acheté les mêmes crédits et livres de comptes dus à L. A. Bergevin en vertu d'un acte authentique dument passé à Québec le vingt-quatre août courant, devant n're Auger, notaire, et une copie du dit acte a été, ce jour, déposée au greffe de la Cour Supérieure de ce lieu. Québec, 26 août 1891. Signé : LYDIA CRAWFORD BERGEVIN. Dument autorisée. L. A. BERGEVIN. Québec, 27 août 1891-2f. 272

INSTITUTIONS DEMANDÉES.

ATEWKESBURY, COMTE DE QUÉBEC, une institutrice, munie d'un diplôme d'école élémentaire, sachant le français et l'anglais. Prix \$120, avec logement et chauffage. S'adresser à M. ED. HAMEL, secrétaire.

PERCÉ, UNE INSTITUTRICE diplômée pour école modèle, et parlant l'anglais et le français. Prix \$160.00.

MATANE, UNE INSTITUTRICE diplômée pour école modèle. Prix \$160.00. DEUX INSTITUTRICES DIPLOMÉES pour école élémentaire. Prix \$100.00. P. S.-Anciennes élèves de l'école normale préfées. S'adresser au COURRIER DU CANADA. Québec, 9 août 1891-1m. 255

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS. Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sect. & Gérant. Québec, 21 juillet 1891